

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/02/2015

Réception par le Prefet : 20/02/2015

Publication : 26/02/2015



Conseil Général  
**Haut-Rhin**  
Extrait des délibérations  
du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Séance du jeudi 19 février 2015

**BUDGET PRIMITIF 2015**  
**MAÎTRISE DE L'ENERGIE ET QUALITE DE L'AIR**  
**POLITIQUE C07**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 27 janvier 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'approuver les orientations de la politique départementale de maîtrise de l'énergie énoncées dans le rapport,
- décide d'approuver les programmes ci-dessus et d'inscrire, dans la section d'investissement, des autorisations de programme à hauteur de 1 010 000 € et des crédits de paiement à hauteur de 2 083 000 € et, dans la section de fonctionnement, un crédit de 95 000 €,
- décide d'inscrire des recettes de fonctionnement à hauteur de 50 000 €, pour la vente des certificats d'économie d'énergie,
- donne délégation à la Commission Permanente pour la mise en oeuvre du présent programme d'actions,
- décide d'approuver la convention de cession des CEE jointe en annexe et d'autoriser le Président à la signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions